

Week-end Faune & Flore à Rémuzat

Samedi 17 mai et Dimanche 18 mai 2025

Gentiana, la société Botanique de la Drôme et la LPO AuRA DT Isère vous proposent un weekend dans un cadre magique : Rémuzat et ses vautours, le plateau de Saint-May, l'ENS de Villeperdrix. Vous aurez l'occasion de découvrir une flore riche et diversifiée sous influence méditerranéenne, un plateau très fleuri à cette saison. C'est aussi l'endroit idéal pour observer les fauveltes méditerranéennes, les bruants ortolans, les pies-grièches, et bien sûr les géants des airs que sont les immenses vautours fauves, quelques vautours moines et si nous sommes chanceux peut-être un gypaète ou un vautour percnoptère. Nous alternerons des moments tous ensemble et des prospections en groupes thématiques selon les envies de chacun.

*Si le weekend démarre sur site le samedi à 9 h, il est envisageable de bivouaquer sur place vendredi soir pour profiter des chanteurs nocturnes et du réveil des oiseaux, ou herboriser ! Prévenir obligatoirement Serge Risser. **Ce bivouac n'est pas sous la responsabilité associative.***

Tarif : 75 € / personne hébergement en gîte et restaurant samedi soir. Transport non inclus.

Covoiturage pour limiter les véhicules sur site. Inscription prioritaire de 7 personnes par association après réception du chèque à l'ordre de Gentiana. *Liste d'attente au-delà de 7 p/asso et total 21 p.*

Encadrants : Serge Risser (LPO), Cécile Bayle (SB26), Marie-Laure Chambard (Gentiana)



Photos S. Risser

BULLETIN D'INSCRIPTION
WEEKEND FAUNE & FLORE À REMUZAT

SAMEDI 17 MAI AU DIMANCHE 18 MAI

A renvoyer à GENTIANA : MNEI, 5, place Bir-Hakeim, 38000 GRENOBLE.

Contact 04 76 03 37 37 gentiana@gentiana.org

Je soussigné-e,

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Adresse électronique :@.....

Membre de l'association :

m'inscris au week-end associatif Faune & Flore du samedi 17 mai au dimanche 18 mai

Je joins un chèque de 75 euros à l'ordre de Gentiana.

En cas de désistement dans le mois qui précède la date du stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à : Le :

Signature :

Dans le cadre de ses activités, GENTIANA Société botanique dauphinoise D. Villars organise des stages de botanique ouverts à ses adhérents comme à des personnes d'autres associations.

Art. 1 - Le prélèvement d'un certain nombre d'espèces étant interdit par la loi, les stagiaires s'engagent à déterminer ces espèces sans leur porter préjudice. En conséquence on demande au stagiaire un respect de la réglementation en vigueur.

Art. 2 - Pour les espèces non réglementées, la prise de vue photographique est privilégiée à la mise en herbier en particulier pour les espèces rares.

Art. 3 - L'encadrant et l'organisateur peuvent modifier le programme initialement prévu.

Art. 4 - Le stagiaire se doit d'accepter les modifications et de prendre connaissance du niveau de difficulté afin d'être à même de prendre toutes précautions utiles ; il s'engage à signaler à l'organisateur, avant le début du stage, tout problème susceptible de contrecarrer le bon déroulement de celui-ci (problèmes de santé, difficulté à marcher, etc.) ; il se doit d'être équipé d'un matériel en adéquation avec les conditions et difficultés susceptibles d'être rencontrées (chaussures de randonnée,...).

Art. 5 - Les connaissances de chacun pouvant faire progresser le groupe, chacun se devra de faire preuve de pédagogie et partagera son savoir afin que la botanique perdure.

Art. 6 - La bonne humeur étant de rigueur, chacun se doit d'apporter la sienne...

Adoptée au Conseil d'Administration **du 6 mars 2000**

CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FLORE SAUVAGE ISÉROISE

Gentiana, Société botanique dauphinoise D. Villars

MNEI - 5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE / 04 76 03 37 37 | gentiana@gentiana.org | www.gentiana.org